

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 1/8



## ClaraClean - Ambiance

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ClaraClean - Ambiance

Indications diverses:

Emballages à 1/20/50/100 pièces.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisation comme modificateur chimique de fibres textiles. Il n'existent pas d'utilisations déconseillées.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

**AVET AG**

Eichwiesstrasse 9

8630 Rüti

Suiza

**Téléphone:** ++41 (0)55 251 40 60

**E-mail (personne compétente):** info@encoma.net

Information sur la fiche de données de sécurité et numéro d'appel d'urgence du fournisseur: Sur mandat: Environment Consulting ENCOMA Sàrl: ++41 (0)41 610 12 11 (heures de travail)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou ++41 (0)44 251 51 51 (24 h), Centre Suisse d'information Toxicologique, Zürich (Informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Irrit. 2</i> )	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



**GHS07**

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 2/8



## ClaraClean - Ambiance

### Conseils de prudence Prévention

P264	Se laver mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Conseils de prudence Réaction

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination de déchets spéciaux.
------	---

## 2.3. Autres dangers

### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Contient: Geraniol, Linalool, alpha-hexylcinnamaldehyde. Peut provoquer une allergie cutanée.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 68439-46-3	<b>C10 alcoholethoxylate</b> Eye Dam. 1 <b>Danger</b> H318	< 2,5 Pds %
n°CAS: 78-70-6 N°CE: 201-134-4	<b>linalool</b> Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2 <b>Attention</b> H315-H319	< 1 Pds %
n°CAS: 106-24-1 N°CE: 203-377-1	<b>geraniol</b> Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 <b>Danger</b> H315-H317-H318	< 1 Pds %
n°CAS: 101-86-0 N°CE: 202-983-3	<b>alpha-hexylcinnamal</b> Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2 <b>Attention</b> H317-H411	< 1 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux:

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit peut provoquer des lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 3/8



## ClaraClean - Ambiance

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone . Poudre d'extinction . Jet d'eau pulvérisée . Combattre les incendies vastes à l'aide d'un jet diffus d'eau ou de mousse résistante à l'alcool.

##### Moyens d'extinction inappropriés:

Les moyens d'extinction inappropriés ne dépendent que des autres produits présents.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Eloigner les personnes non participantes.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### 5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

##### Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner les personnes non participantes. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### 6.1.2. Équipes d'intervention

Aucune donnée disponible

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts ou dans les eaux de surface ou les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention:

Ce produit ne nécessite aucune mesure particulière.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

#### 6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

##### Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

##### Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Mesures techniques et conditions de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. À conserver au frais et au sec.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 4/8



## ClaraClean - Ambiance

### matériaux d'emballage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation:

Utilisation comme modificateur chimique de fibres textiles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

#### 8.2.2. Protection individuelle



#### Protection yeux/visage:

Portes des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

#### Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc de nitrile, PVC ou caoutchouc de butyle, épaisseur 0.4 mm. En cas du maniemant normal il n'est pas nécessaire d'utiliser un équipement de protection spécial.

#### Protection respiratoire:

Pas requis.

#### Autres mesures de protection:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État: solide

Couleur: non déterminé

Odeur: faible, typique

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>non applicable</i>			
Point de congélation	<i>non applicable</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non applicable</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 5/8



## ClaraClean - Ambiance

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non applicable</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	<i>non déterminé</i>			
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	<i>non applicable</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non applicable</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	40 °C		

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur .

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: Monoxyde de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
68439-46-3	C10 alcoholethoxylate	<b>DL50 par voie orale:</b> 2 150 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

non irritant.

#### Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### Informations complémentaires:

Le produit n'a pas été testé. Ce produit n'a pas été examiné. Les informations dans cette section sont déduites des propriétés des ingrédients du produit.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 6/8



## ClaraClean - Ambiance

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation:

Les différents composants sont biodégradables. L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Facteur de bioconcentration (FBC):

non applicable

#### Coefficient de partage: n-octanol/eau:

non applicable

#### Accumulation / Évaluation:

non applicable

### 12.4. Mobilité dans le sol

non applicable

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
7732-18-5	water	—
68439-46-3	C10 alcoholethoxylate	—
78-70-6	linalool	—
106-24-1	geraniol	—
101-86-0	alpha-hexylcinnamal	—

non applicable

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux. Les emballages vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les ordures ménagères.

#### 13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

#### Code des déchets produit:

20 01 29 *	déchets municipaux: Détergents contenant des substances dangereuses
------------	---

\*: soumis à une documentation

#### remarque:

Code de déchet CH selon OMoD: 20 01 29 [ds] Détergents contenant des substances dangereuses

### 13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. N° UN

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 18 juin 2015

Date d'édition: 18 juin 2015

Version: 3

Page 7/8



## ClaraClean - Ambiance

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

#### 15.1.2. Directives nationales

#### [CH] Directives nationales

### Autres informations, restrictions et dispositions légales

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Ordonnance suisse sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (RS 814.81), annexe 2.2, Produits de nettoyage

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

### 15.3. Informations complémentaires

Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

Remplace version 2. Classification selon la Directive 67/548/EEC éliminée.

### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires.

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Irrit. 2</i> )	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 18 juin 2015

**Date d'édition:** 18 juin 2015

**Version:** 3

Page 8/8



## ClaraClean - Ambiance

### 16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipient doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.